

C O M M U N E D E M O N T R I O N D

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2008 - 19H00

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 21 avril 2008

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. MUFFAT Roger Serge - - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. LAVERY Joséphine- -Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche), M. PERSIN Franck ; LANVERS Edith ; Mme TSCHOFEN Béatrice, M. BRAIZE Alain

Absents et excusés : - Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre

Procurations : Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance Mme. DUMAS Claudine

Approbation du dernier compte rendu :

Le nom de Mme LAVERY Joséphine, à été oublié dans les présents
Adopté à l'unanimité

ACTIVITES D'ETE :

Monsieur le Maire, précise que dans le cadre des différentes activités d'été (promenade poneys, 4x4 enfants, canoë...) gérées par des privés à but lucratif, autour du lac ou aux Lindarets, la commune conclue une convention avec les bénéficiaires.

Actuellement en contrepartie du droit d'exercer cette activité, les bénéficiaires, doivent verser une participation de 200 € au profit de la "Meurienne Animations".

Le nouveau Conseil souhaite que les bénéficiaires de ces conventions puissent participer, en fonction de leur activité, à l'animation du secteur du lac, pendant cette période. Il pourrait notamment proposer une journée porte ouverte sur leur activité, en Juillet et en Août, ou toute autre forme permettant d'animer ce secteur de la commune.

Les membres de la commission doivent prendre contact avec les personnes intéressées.

Demande de buvette :

Monsieur le Maire présente une demande d'autorisation, pour une buvette ambulante cet été au lac.

Le Conseil à l'unanimité des présents ou représentés est défavorable à cette demande.

BAIL ALPAGE : CHEVRERIE LINDARETS:

Monsieur CHALENCON a informé Monsieur le Maire, lors de sa rencontre le 14 avril 2008, qu'il arrêta son activité de chevrier, au "Lindarets" cet été. Lors de cette réunion Monsieur CHALENCON a proposé comme repreneur de son activité Monsieur David RAYMOND, pour cet été, qui était présent avec son épouse.

Ce dernier a fait une proposition de reprise à la commune.

Après renseignements pris sur le repreneur, et après consultation de l'association des "Lindarets," le conseil, devant l'importance que revêt la présence des chèvres au village des "Lindarets", accepte de consentir un bail à Monsieur RAYMOND David, pour une période de 9 années.

TABLEAU DES COMMISSIONS

Le Conseil municipal modifie le tableau des commissions comme suit :

COMMISSIONS	VICE PRESIDENT	MEMBRES
CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX	LIVERY Joséphine	PEERSMAN André Michel MUFFAT (la Glière) MUFFAT Roger Serge GAILLARD Fabrice
AMENAGEMENT DE LA COMMUNE	GAILLARD Fabrice	MUFFAT Roger Serge MUFFAT Michel (La Ranche) PEERSMAN André FAVRE Annie LIVERY Joséphine
COMMUNICATION	DUMAS Claudine	LIVERY Joséphine GAILLARD Fabrice MUFFAT Michel (La ranche) PEERSMAN André
TOURISME ET PORTES DU SOLEIL	FAVRE Annie	BRAIZE Alain BREHIER Emile RICCI Pierre MUFFAT Michel (la Glière) TSCHOFFEN Béatrice

ENVIRONNEMENT ET SENTIERS	MUFFAT Michel (la ranche)	BRAIZE Alain LANVERS Edith FAVRE Annie
TRAVAUX	PEERSMAN André	MUFFAT Michel (La Glière) RICCI Pierre MUFFAT Roger Serge
FINANCES ET ADMINISTRATION	BREHIER Emile	GAILLARD Fabrice
URBANISME	BRAIZE Alain	FAVRE Annie LAVERY Joséphine PERSIN Franck
SCOLAIRE	LANVERS Edith	DUMAS Claudine TSCHOFEN Beatrice MUFFAT Roger Serge
CCAS	FAVRE Annie	DUMAS Claudine LANVERS Edith
DELEGUE PIDA		MUFFAT Michel (La Glière) MUFFAT Michel (La Ranche)

DESIGNATION DE REPRESENTANTS

CCVA (membres des commissions)

<u>COMMISSION</u>	<u>MEMBRES</u>
SENTIERS	MICHEL MUFFAT (La Ranche)
COMMUNICATION	PEERSMAN André
VOIRIE	PEERSMAN André
DECHETS	MUFFAT Michel (la Glière)
BIBLIOTHEQUE	FAVRE Annie
CULTURE	FAVRE Annie

SIVOM Vallée d'Aulps :

- Suppléant : M. PERSIN Franck

COMPTAILITE :

DM 01 : Budget eau et assainissement :

Virement de crédits	
Section fonctionnement	
Dépenses	Recettes
	Cpt 658 - 20.00 €
Cpt 678 : 20.00 €	
Total : - 20.00 €	Total : - 20.00 €

COMPTE RENDU DES COMISSIONS

Chauffage :

Les membres de la commission ont visité la chaufferie à bois des Gets, dans le cadre de leur réflexion, sur l'implantation éventuelle de ce système de chaufferie, sur la commune pour chauffer les bâtiments communaux.

La commission est chargée d'étudier les différentes possibilités de chauffage des bâtiments communaux.

Communication :

La municipalité souhaite créer un site internet pour la commune de Montriond, afin de faciliter la communication avec la population, et éditer régulièrement un bulletin municipal d'information.

Contact a été pris également avec les autres communes de la vallée, intéressée par un projet similaire.

Tourisme et Portes du Soleil :

La commission doit se réunir prochainement, elle a la charge des activités touristique, des relations avec les remontées mécaniques et les "Portes Du Soleil".

Un point sera fait prochainement avec la Serma.

Environnement et sentiers :

Une réflexion globale sur le site du lac de Montriond va être menée et notamment son nettoyage.

Une rencontre avec le représentant de l'ONF est prévue.

Poubelles :

Madame Annie FAVRE informe le Conseil que la C.C.V.A, va acquérir un prototype de dispositif pour cacher les conteneurs.

Une réflexion est en cours sur les différents points de ramassage de la commune et pour le réaménagement du quai d'Ardent.

Travaux :

Parking souterrain :

Les problèmes de météo ont perturbé le déroulement du chantier, la dalle supérieure du parking est posée. L'entreprise de maçonnerie édifie actuellement les bâtiments techniques. Une réunion avec l'architecte est prévue le 14 mai.

Pavage chef lieu :

Les travaux de reprise des pavés du chef lieu, avance conformément au planning prévu. A ce jour le tour de l'église est réalisé. La partie devant les commerces se déroule actuellement, puis la place de la Mairie, pour une fin de chantier prévue fin juin.

CCAS :

La commission a pris contact avec l'assistante sociale chargée de la Commune. Elle prépare la balade des anciens prévue le 4 juin.

PERSONNELS

- Service technique :

La Commune va procéder au recrutement de 3 agents saisonniers pour cet été.

M. VIGNAL est recruté en qualité d'agent technique permanent à compter du 19 mai, en remplacement du départ en retraite de Monsieur Pineau André.

Dans la prévision du départ en retraite d'un autre agent, la Commune recherche actuellement une autre personne titulaire, pour son service technique.

AFFAIRE VILLEMINOT

Monsieur VILLEMINOT vend son chalet des Lindarets à Monsieur COENS. S'agissant d'une construction assise sur un terrain communal, et le bail étant nominatif, Monsieur le Maire rappelle que le Conseil doit donner son accord pour consentir un nouveau bail à l'acquéreur. Etant donné que M. VILLEMINOT, n'a pas signé depuis 1999, le renouvellement de son bail, suite à un différent juridique avec la commune, le conseil municipal exige, avant de consentir un nouveau bail à l'acquéreur, que Monsieur VILLEMINOT régularise son bail et s'acquitte de ses arriérés vis-à-vis de la Commune.

Le Conseil entendu cet exposé autorise la vente et la conclusion du bail à venir, à condition d'un règlement préalable des sommes dues par Monsieur VILLEMINOT.

SELEQ 74

Travaux (Le Crêt tranche 2)

Monsieur le Maire, présente au Conseil, le décompte définitif du SELEQ 74 pour l'opération d'enfouissement des réseaux aériens lieu dit "Le Crêt tranche 2".

Informe le Conseil, que le coût définitif de l'opération pour la Commune s'élève à 132 426.29 €

La participation de la commune sera remboursée au SELEQ 74, comme suit :

- Frais généraux 3 % (9 454.89 €) au compte du budget principal
- Travaux (122 971.40 €), par emprunt auprès du SELEQ

Travaux éclairage de la place :

Dans le cadre des travaux de réfection du pavage du chef lieu, suite à différents désordres, la commune a décidé de reprendre le système d'éclairage public

Monsieur le Maire informe le conseil, que le coût prévisionnel de l'opération de remise à niveau de l'éclairage pour la commune s'élève à : 57 282.00€

La participation de la commune sera remboursée au SELEQ 74, comme suit :

- Frais généraux 3 % (1 719.00 €) au compte du budget principal
- Travaux (34 043.00 €), par emprunt auprès du SELEQ

Divers :

Secteur de la Lecherette :

Une réflexion globale sur le secteur doit être conduite par le Conseil Municipal, en concertation avec la SERMA, l'ESF et les commerçants, en fonction des différentes demandes qui ont été faites pour l'amélioration de l'activité sur ce secteur.

La séance est levée à 22 h 30
